



COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le onze octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT J-Michel, FESNEAU Bernard, EMONET M-Christine, BRUXELLE Frédéric, RANVAL Lionel, RANDUINEAU Guillaume, PETIT Emilie, OUZILLEAU Agnès, GAUTHIER Thierry.

Absents excusés : COULLON Jeannine (a donné pouvoir à OUZILLEAU Agnès).

OUVERTURE DE LA SÉANCE : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h30.

Mme PETIT est nommée secrétaire de séance.

1/ TRAVAUX SUR LA COMMUNE

M. le Maire rend compte des travaux en cours sur la commune, notamment :

- les travaux d'enfouissement de lignes électriques effectués par le SIDELC sur la RD 68. La nature du sol (roches) ralentit l'avancée des travaux.
- Les travaux de voirie rue de Vauvert sont quasiment terminés et se déroulent conformément aux prévisions.
- La commune s'étant portée volontaire pour l'opération « trottoirs fleuris », les emplacements sont en cours de préparation et les graines seront plantées d'ici la fin du mois d'octobre.
- L'abribus de Russy a été déplacé et le conteneur qui avait été enlevé avant l'été devrait être prochainement remis en place (mi-novembre) à côté des autres. Par ailleurs, il va être demandé à Agglopolys si la commune pourrait être équipée d'un conteneur à piles usagées et s'il serait possible de faire une dalle sous le conteneur à vêtements qui se trouve dans le bourg afin de le stabiliser.

2/ TARIFS 2019

♦ **Les tarifs de la cantine** (délibération 2018/35) **et de la garderie** (délibération 2018/36) sont revus en adéquation avec la commune de Saint-Lubin-en-Vergonnois :

	Tarifs 2018	Tarifs 2019
Cantine	Repas enfant : 3,30€ Repas adulte : 6,30€	Repas enfant : 3,40€ Repas adulte : 6,50€
Garderie	1er enfant : 10,00€/semaine 2ème enfant : 8,00€/semaine 3ème enfant : 5,95€/semaine Fréquentation occasionnelle : 3,05€	1er enfant : 10,10€/semaine 2ème enfant : 8,10€/semaine 3ème enfant : 6,05€/semaine Fréquentation occasionnelle : 3,25€

♦ **Les tarifs de location de la salle des fêtes** (délibération 2018/37)

	Tarifs 2018	Tarifs 2019
Week-end (habitants de la commune)	350,00 €	360,00 €
Week-end (hors commune)	530,00 €	550,00 €
1 jour en semaine	200,00 €	200,00 € (inchangé)
1 jour férié en semaine	300,00 €	300,00 € (inchangé)
Électricité	0,20€/KwH	0,25€/kwH

♦ Le conseil municipal décide de ne pas modifier pour 2019 le **tarif des concessions au cimetière**.

3/ BOITES A LIVRES

L'USEP a proposé de fabriquer et d'installer avec les enfants de l'école une boîte à livres dans le bourg (à la place de la machine à pain) et une seconde à Russy (près de l'abribus). Le conseil municipal est favorable à cette idée et choisit 2 modèles parmi les modèles proposés par l'USEP (avec un toit et une porte transparente).

4/ Dotation de Solidarité Rurale 2019 (2018/38)

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il faudrait envisager les possibles investissements à réaliser en 2019 afin de faire une demande de DSR. Plusieurs propositions sont faites par le conseil municipal : travaux de voirie, changement de la tondeuse, changement des radiateurs de la salle des fêtes. Le choix sera effectué en fonction des devis reçus.

5/ Questions diverses

- Une réunion a eu lieu à la mairie en présence du maire, du 1er adjoint, de deux représentantes du Souvenir Français et de M. Vincent représentant l'amicale des démobilisés de Saint-Bohaire concernant la possibilité d'ajouter une croix dans le carré militaire pour rendre hommage au soldat Cochereau Henri, mort pour la France en 1945 et inhumé au cimetière de Saint-Bohaire en 1948.
- Le 19 octobre, le conservateur des antiquités et objets d'arts de Loir-et-Cher effectuera une visite de récolement à l'église.
- La cérémonie des vœux aura lieu le jeudi 20 décembre prochain à la salle des fêtes.

6/ COMPTE-RENDUS des commissions et syndicats

- Enedis : MM Pannequin et Guillot ;
- Voirie, assainissement : M. Fesneau ;
- Val Eco : M. Ranval
- Syndicat de la Cisse : M. Ranval ;
- Bimby : M. Guillot ;
- COPIL Habitat : M. Guillot ;
- Cosmetic Valley : M. Guillot.

La séance est levée à 22h35

Prochaine réunion du conseil municipal : 29 novembre 2018,